

Confusion de rôles et conflits dans l'organisation et l'exercice des pouvoirs dans les chefferies Odzukru

Sandra-Bénédicte Mel Mèlèdje*

Université Alassane Ouattara de BOUAKE

Received 01 April 2025, Accepted 30 April 2025, Available online 01 May 2025, Vol.13 (May/June 2025 issue)

Resume

La confusion, l'usurpation de statuts ou de rôles sont deux des principales causes de conflits dans toutes les organisations et a fortiori, dans les organisations socio-politiques comme celles des chefferies villageoises. Mais davantage aujourd'hui, dans les communautés villageoises odzukru, ces confusions et conflits qu'ils suscitent s'accroissent, parce que les ententes ou les compréhensions des statuts et des rôles dans leurs organisations ont évolué et les imaginaires des organisations et des pouvoirs ont emprunté des voies différentes dans une nouvelle contextualité, où l'adaptation aux nouveaux modes de vie et de gouvernance est de mise. Dans ce contexte, les tenants du pouvoir d'aujourd'hui sont guidés par un impératif qui se décline comme un véritable dilemme : perdre mais ne pas se perdre.

Mots-clés : Confusion, conflit, usurpation, gouvernance, chefferie, tribu, confédération, village

Abstract

Confusion, usurpation of statuses or roles are two of the main causes of conflict in all organizations and a fortiori, in socio-political organizations such as those of village chiefdoms. But even more so today in the Odzukru village communities, these confusions and conflicts that they give rise to are accentuated because understanding or comprehension of the statuses and roles in their organizations and of the powers that they have taken different paths in a new context where adaptation to new ways of the day. In this context, today's holders of power are guided by an imperative that can be seen as a real dilemma : to lose but not to lose oneself.

Keywords : Confusion, Conflict, Usurpation, Governance, Chieftaincy, Tribe, Confederacy, Village

Introduction

L'anthropologie politique est à notre sens, la science qui s'intéresse à l'homme confronté à l'exercice du pouvoir, mais aussi à sa conception, à ses structures, à son organisation, à son fonctionnement et à sa transmission. C'est pourquoi, pour mieux comprendre ces divers champs d'intervention, il nous semble indiqué de nous tourner vers des éléments qui les composent et saisir dans son entendement (anthropologie) les entités sociales et politiques comme la tribu, le lignage, le village, les confédérations de tribus, la gouvernance, les pouvoirs qui s'y exercent et les hommes qui les incarnent. Dans les communautés villageoises odzukru donc, on constate que ces confusions d'ententes, de statuts et de rôles dans les organisations et l'exercice des pouvoirs (*eb-kok*) virent aux conflits (sociaux, politiques et même culturels) violents et à la méfiance réciproque entre classes d'âge. Il va sans dire que ces situations plombent toutes les tentatives de normalisation (compréhension), d'adaptation, de réorganisation et de nouveaux projets communs de développement.

Dans la littérature des Sciences politiques, sociales et organisationnelles, les auteurs consultés : Lombard J. (1967) ; Maquet J. (1966, 1970) ; Duverger J. (1964) ; Balandier J. (1964) ; Cauvin C. (1968) ; Aubin M. (1904) ; Lafargue F. (1969) ; Memel-Fotê H. (1980) ; Mel Mèlèdje R. (1994,) ; Egue Latte J-M. (2022), Akmel Meless S (2005) ; Mel Mèlèdje S-B. (2023) et bien d'autres en donnent des éclairages intéressants en fonction de leurs différentes positions ou préoccupations. Mais, la socio-anthropologie, au sens où l'entend Olivier de Sardan J-P (1995) qui milite davantage en faveur des conséquences présentes et futures de l'anthropologie politique et de l'environnement social, en faveur de l'avenir du développement des populations concernées, rassure dans les explications et la compréhension de l'hétérogénéité de sens qu'elle suscite, mais surtout de l'hétérogénéité des facteurs qui s'interfèrent dans les organisations socio-politiques et dans l'exercice des pouvoirs. Cela est un précieux adjuvant à nos yeux.

Mais le développement de ces villages qui implique la modernisation des statuts, des rôles et des organisations

*Correspondant Author's ORCID ID: 0000-0000-0000-0000

DOI: <https://doi.org/10.14741/ijmcr/v.13.3.2>

fait naître de nouveaux maîtres ou leaders affiliés aux partis politiques nationaux qui s'affrontent sur le champ des changements. Il va sans dire que les conflits des partis politiques nationaux s'y invitent au gré des régimes qui se succèdent et impactent positivement ou négativement la vie de nombreux villages. Face à ces situations, nous nous demandons si l'autonomisation des villages pour le développement local et la création de nouvelles communes et sous-préfectures ne sont-elles pas pour quelque chose ? Les imaginaires et les règles de bonne gouvernance diffusés par les autorités locales convainquent-elles toujours les générations montantes qui voient autrement l'organisation sociopolitique des villages et l'exercice du pouvoir ? Enfin, les conflits qui s'en suivent, sont-ils de nature à impulser une meilleure coexistence des populations ou sont-ils toujours régulés ou récupérés à l'avantage des chefs de village aux visions diamétralement différentes de leurs administrés ?

Bref, l'objectif de cet article est d'interroger et d'analyser ces situations paradoxales mais aussi subséquentes des organisations sociales, de la gouvernance et des conflits, puis de chercher à comprendre pourquoi les conflits qui naissent au cours des tentatives de développement des villages ne sont-ils pas tous résolus sous l'arbre à palabre au village ? Au demeurant, si le maintien des chefs de village par le gouvernement de Côte d'Ivoire est pour la paix locale, alors pourquoi ne les organise-t-il pas et ne leur donne-t-il pas les moyens d'exécution ?

Pour l'éclairage des données de cet essai, nous convoquons la théorie/méthode socio-anthropologique d'Olivier de Sardan J-P (2003) dont nous parlions plus haut. Elle peut servir d'orient, parce que l'hétérogénéité des éléments qui s'y interfèrent ont besoin d'être mieux éclairés et compris avec assurance.

Ainsi, nous procédons dans un premier chapitre à l'aperçu historique et à l'organisation des chefferies en Lodzukru (de sa naissance à sa conception du pouvoir politique ; de son organisation à sa gouvernance). Dans un deuxième chapitre, nous analysons et expliquons les causes des confusions de rôles, de statuts ou de désorganisation des attributions et les difficultés d'entendement.

Enfin, dans un troisième chapitre, nous tirons des leçons des faits rapportés.

Aperçu de l'histoire de la chefferie en pays odzukru

De sa naissance

La chefferie n'apparaît en Lodzukru qu'au milieu du XVIème siècle. Ce qui signifie qu'une organisation sociale et politique s'est mise en place à partir du premier village, Bôn, tribu des Oboru. Ainsi, au temps des Oboru primitifs¹, l'organisation sociale était cellulaire. Ce qui

veut dire dans le cas d'espèce, les premiers occupants des terres étaient considérés comme les chefs de cette organisation. Puis, le groupe s'agrandit et s'organisa autour d'une capitale appelée Bobor. Et l'organisation sociale était lignagère. Le pouvoir qui s'exerçait était plutôt séniocratique que gérontocratique. Du coup, les chefs de lignages (les grands hommes de la société, les hommes adultes) constituaient ce pouvoir. Du milieu du XVIème siècle à la fin du XVIIIème, l'adoption du système des classes d'âge (pris chez les Ebrié voisins) coïncida avec la naissance des confédérations de Bobor et de Dibrm. Et le gouvernement était collégial, celui des classes d'âge au pouvoir suprême (*eb-eb*)². L'acquisition du statut d'*eb-ebu* donnait lieu au changement de fonctions des classes d'âge. Mais chaque classe d'âge disposait d'un *An* qui était en sorte le président de la classe et d'un *mowl* qui en était le vice-président. Ainsi, les *ebebu* dans leur ensemble étaient les maîtres du pouvoir de par le sacre politique qu'ils ont reçu (*eb-eb*).

Par cette organisation, ce fut un Lodzukru étendu, peuplé et gouverné dans ces lok (confédération de tribus) et villages que le colonisateur découvrit à la fin du XIXème siècle, début XXème siècle.

De la période coloniale à l'indépendance de la Côte d'Ivoire (1900-1960) : après la victoire du colonisateur sur les derniers résistants odzukru (les Eusru), celui-ci décida d'appliquer à l'ensemble du pays odzukru une administration indirecte par l'institution d'une chefferie supérieure confiée à Kpekpi Mel Albert dit Ketekre, puis une chefferie de canton avec Dominique Tjapani, comme chef de canton en rapport avec les chefs de villages (institués par le colonisateur). A la mort de Tjapani (14 juillet 1957 à Paris), la chefferie de canton fut supprimée sous un rapport démocratique :

« L'autonomie interne des territoires français d'Afrique marquait une victoire pour le mouvement démocratique. Les Odzukru proposaient une alternative que justifiait la tradition : ou bien la multiplication des cantons en correspondance avec les tribus, ou bien l'abolition de l'institution coloniale au risque de ranimer le tribalisme. La dernière solution fut retenue par le P.D.C.I (Parti démocratique de Côte d'Ivoire) et imposée à l'Etat colonial (Memel-Fotê H., 1980).

Les confédérations ne conservent plus qu'une signification historique et les initiations qui animaient les capitales des tribus n'ont plus qu'un sens socio-culturel. Mais jusqu'à l'indépendance politique de la Côte d'Ivoire, puis dans la nouvelle administration ivoirienne, la

étape mais grand qui permit aux migrants de s'organiser en résidence : Bobor.

² - A ce propos voici ce que Memel-Fotê dit : *« Prenant à témoin, Fonjamba et Wus, le doyen d'âge des gouvernants sortants passe le pouvoir comme sa classe l'a reçu, confie le pays aux cadets, demande pour eux la longévité et la sagesse, "qu'ils soient maîtres du pouvoir et qu'ils l'assument, mais non que le pouvoir soit leur maître et les assume" (eb-kidr-el). Il sollicite pour la terre tendresse et prospérité ; pour les femmes fécondité et vertu ; pour le village paix et richesse. La boisson tendue d'abord vers le ciel, coule sur la terre nourricière », H. Memel-Fotê, 1980 : 216.*

¹ - Les Oboru étaient les descendants des premiers migrants venus des pays bété et dida qui accostèrent à Bôn, premier village des migrants odzukru. De Bôn, la conquête du pays profond donne lieu à un village-

désintégration des tribus et le maintien de la chefferie villageoise n'ont occulté ni le fonctionnement, ni le gouvernement des classes d'âge (bien qu'affaibli). En somme, il s'agit de deux pouvoirs qui essayent de cohabiter dans un même village³.

Conception du pouvoir politique

En modzukru (la langue de l'ethnie odzukru), *E^{3,4}* est une réalité complexe qui n'est intelligible pour le peuple odzukru qu'en terme de biologie sociale. Dans cet *Eb*, la notion du pouvoir s'articule autour des structures socio-politiques et le pouvoir, *esew*, suppose la société au point que pour les odzukru l'un se confond avec l'autre dans la même notion. Et les gouvernants ou les tenants du pouvoir, *Esew-el* ou *Esew-esel*, constituaient le pouvoir suprême de l'*eb-kok* (activité, organisation matérielle et spirituelle, gouvernance de la communauté ou du village). Ainsi, il relève des fonctions du pouvoir d'inventer, de contrôler et de manipuler l'idéologie⁴ (M. Augé, 1977 : 24) au service de la communauté villageoise. Les *ebebu*

ont reçu l'autorité suprême en fonction du sacre politique de l'*eb-eb*.

L'Eb-kok (organisation et de sa gouvernance)

Il n'y a pas de société sans pouvoir et pas de pouvoir sans organisation et sans lois qui le manifestent. Les Odzukru ont effectivement une société assortie de pouvoir et de lois. L'organisation matérielle, spirituelle, sociale et politique de cette société couvre l'ensemble des activités ordonnées pour la survie des citoyens d'une communauté ou d'un village et qu'ils nomment *Eb-kok*. Cela implique une répartition des statuts et des rôles ou des fonctions jouées par les classes d'âge. Il y a donc une division du travail.

Dans le tableau ci-dessous, nous présentons cette division du travail sociale et politique selon les classes d'âge de l'an 2023 au moment de la prise de pouvoir suprême de la classe d'âge *Bodz* à *Lokp* ou l'*eb-eb* des *obodzlu*.

Tableau : Organisation et Division de travail dans les chefferies odzukru

Les statuts	Classes d'âge correspondant en 2023	Fonction5	Salutation spéciale
-Les CENDRES (MILAKn)	Mbedje 90- 98 ans		
-Les CALEBASSES DE PALISSADE (Makp- ikn)		Conseil	Lel kwa ! Bann- kwa ! Anm kwa !
1°EBEBU	Mborma 82- 90 ans		
2°ADZROFI		Chefs du pouvoir	
3° JEUNES ADULTES	Nigbesi 74- 82 ans	Epouses des	
4°HOMMES A LA MACHETTE (M AB. Es. eL)	Obodzlu 66- 74 ans	Gouvernants. Chefs de « l'exécutif ».	Edzem kwa !
	Sele 58- 66 ans	Direction de la guerre	
	Nazroma 50- 58 ans	Trésor public	
5°	Abrma 42-50 ans	Sécurité. Direction des travaux publics. Cadres d'application	
6°	Mbedje 34- 42 ans	Guerriers d'avant-garde. Cadres d'exécution	
7°	Mborma 26- 34 ans	Initiation des jeunes. Communications, troupe	
	Nigbessi 18- 26 ans	Messagers. Manœuvres	

Source : Sandra B., 2024.

3-Mel Mèlèdje R., 1994, *Emokr, Systèmes de gestion des conflits chez les Odjukru (Côte d'Ivoire)*, Thèse de Doctorat, régime unique, EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales), Paris.

4- Eb désigne à la fois la société, la communauté, le village, le pays.

1 - Marc Augé, 1977, p. 24

Commentaire du tableau :

Au - dessus des **Ebebu** nouvellement consacrés, il y a la classe d'âge qui leur a remis le pouvoir ; ces derniers passent au rang de « Arbres à palissade » : **Makp-ikn**. Au-dessus des arbres à palissade, il y a les « Calebasses de chauffage » : **Lel**, ce sont des frileux permanents rivés au foyer. Au-dessus de ceux, s'ils vivent encore, ce sont les « Cendres » : **Milakn**. Bref, ces trois classes d'âge de

vieillards jouissent d'une autorité morale et religieuse. Dans les grandes cérémonies, ils pontifient et officient, et jouissent un rôle de conseillers politiques si leurs facultés intellectuelles s'y prêtent encore. A leur mort, la tribu leur doit un grand *jaj* populaire (défilé épique).

Les **Ebebu** consacrés assument la direction des fonctions politiques et religieuses. Ils invoquent les dieux et les ancêtres dans les cérémonies ordinaires leur demandant de garantir la prospérité, la fécondité, la paix et l'indépendance du pays.

En-dessous des Ebebu, les **Adzrofi**, leurs épouses (au sens figuré) exercent leur pouvoir en leur nom. A vrai dire, les Adzrofi constituent les chefs du pouvoir exécutif. Par exemple, ils fournissent les hommes de la parole ; orateurs et avocats (*odadu*). Ils président l'arbitrage des conflits.

En-dessous de ceux-ci, viennent les **jeunes adultes** chargés de la direction de la guerre, du trésor public et de la chasse collective et assurent la direction de la sécurité et des travaux publics.

En-dessous des Jeunes adultes, les « Hommes à la machette » : **Mab-Esel**. Ils sont les bras des gouvernants et les gendarmes de la vie politique.

En-dessous de ceux-ci, viennent ceux qui sont en instance d'initiation, mais déjà jouent un rôle en fonction selon leurs classes d'âge en tant que citoyens.

Typologie des confusions de rôles et d'organisations dans les communautés villageoises

Si confusion désigne l'action de confondre les rôles, les responsabilités, les actions à entreprendre, le cas des générations montantes odzukru, au début de la colonisation française, qui signèrent sans l'autorisation des anciens, interlocuteurs de droit, le traité de protectorat et de colonisation avec la France, en est une. Ce comportement jugé désobligeant, désobéissant et d'usurpation de droit, ne s'est malheureusement pas arrêté à la première édition. Il persistera sous diverses formes jusqu'à nos jours. Alors pourquoi cela ou qu'est-ce qui les justifie ou quelle signification donnent-elles ?

Des confusions de rôles ou de pouvoirs

Le cas du chef Adu Mèlèdz et de la classe d'âge M'bormã du village de Lokp

Le chef Adu Mèlèdz est chargé de l'administration générale du village que cautionne l'Administration sous-préfectorale de Dabou par un arrêté et les M'bormã, *Mab-esel* sont chargés de la sécurité, de la direction des travaux publics, et cadres d'application que cautionne le système traditionnel des classes d'âge odzukru et du village de Lokp. Et voici ce que l'une reproche à l'autre partie :

Le chef Adu Mèlèdz

« Lorsque je gouvernais, mes opposants les plus farouches étaient la classe d'âge mbormã. Elle voulait que toute proposition de décisions soit soumise à leur examen ou si les décisions étaient prises, il fallait attendre leur approbation avant toute application. Elle exigeait que l'ordre du jour de toutes les réunions d'ordre politique leur soit transmis à Abidjan (la majorité et les responsables de cette classe d'âge y habitent) avant toute assise. Elle réclamait à tout moment le compte-rendu de la gestion des affaires publiques ».

Agacé par ces revendications, le chef Adu Mèlèdz précise :

« Pour moi, je juge ces revendications et comportements sont inadmissibles. Car il y a dans le village des ebebu, des notables,

les autres classes d'âge, et les autres membres de cette classe d'âge revendicatrice, les représentants des partis politiques et bien d'autres. Tout ce monde se réunit, discute et décide de qu'il faut faire. Si les mbormã habitant à Abidjan veulent participer à ces rencontres, c'est ce que je souhaite. Mais il n'est pas question de faire des concessions spéciales aux mbormã dans leur ensemble, d'autant plus que tout le village est convoqué aux réunions. Le chef du village a plutôt besoins de conseils, de suggestions de tout le monde dans la réalité du village pour exercer ses fonctions et non les conseils d'une seule classe d'âge ».

Pierre Meledz Akposi (chef de file des contestataires mbormã)

« Meledz est un dictateur et il croit que nous sommes à l'époque coloniale. Il n'a confiance en personne et veut gouverner le village comme si nous étions ses esclaves. Il nous a même comparé aux Agny en disant : « si nous étions chez les Agny, vous m'aurez appelé "nana" ». Voyez-vous comme il est prétentieux ! Il prend tout seul les décisions et croit que tout ce qu'il dit est approuvé par tous. Combien de fois ne nous a-t-il pas sommés à vivre dans l'unité et la fraternité comme le font les ebebu ? L'unité et la fraternité ne veulent pas dire esclavage. Non ! Nous avons notre mot à dire, surtout que nous sommes aussi chargés par le village à jouer notre rôle de mab-esel. Nous savons parler et écrire le français et même mieux que lui. Nous ne nous laisserons pas abuser par lui ».

Certes, ces témoignages sont révélateurs des tensions et des conflits qui animent le village de Lokp au temps du chef Adu Mèlèdz. A la suite de ces contestations, le chef démissionne et les Mbormã, véritables opposants quittent leur fonction de *mab-esel*. Ces témoignages suscitent de nombreuses interrogations dont les réponses pourraient justifier les confusions de rôles. Au regard de ces interventions, le chef Adu Mèlèdz ne s'est-il pas forgé une image de chef, excluant toute autre représentation et qui, par conséquent, imposerait une vue unique des choses et du pouvoir ? Les Mbormã ne revendiquaient-ils pas plus de pouvoir lié à leur fonction de *mab-esel* ? Au demeurant, il s'agit de deux pouvoirs qui s'affrontent dans l'exercice de leurs fonctions parce que ne connaissant pas réellement leurs attributions et leur pouvoir dans la réalité du village aujourd'hui : l'un est élu chef selon le modèle démocratique des élections dans la nouvelle Côte d'Ivoire, l'autre désigné *Mab-esel* les cadres d'application de la sécurité, des travaux publics, de la trésorerie, selon le mode traditionnel odzukru de répartition des tâches ou fonctions politiques dans les villages. Les M'bormã trouvent le chef Adu Mèlèdz autoritaire, parce que ce dernier veut que toutes les décisions et actions des originaires du village passent par la notabilité en suivant les règles du jeu de la préséance et non de manière incontrôlée par des groupes isolés. Ainsi, pour le chef Adu Mèlèdz la chefferie est là pour coordonner toutes les actions et initiatives au bénéfice du bien-être des villageois.

Le cas : Jean-François Meledz et Vincent Adia Beugré

Jean François Mèlèdz est le petit-fils de Dzukua Mèmel, aujourd'hui gestionnaire de la propriété terrienne familiale Dzukua, sise à Dabou-carrefour Grand-Lahou. Il est également le fils de Michel Mèlèdz, fils aîné de Dzukua Mèmel,

Vincent Adia Beugré est le chef de fil de la classe d'âge Bodzl du quartier ESR de Dibrm, chargé de gérer les terrains du quartier.

Vincent Adia B. dépose une plainte en justice contre Jean François Mèlèdz. La plainte comporte deux chefs d'accusation : 1°- Mèlèdz J.F enfreint les nouvelles règles qui régissent les terrains du quartier-ESR ; 2°- Mèlèdz J.F est en possession d'un papier du terrain familial qui n'a pas de numéro de lotissement de la ville de Dabou, mais signé par les autorités de la ville de Dabou.

Cette plainte pose des problèmes de méconnaissance de l'histoire des propriétés foncières du village de Dibrm que la classe d'âge Bodzl du quartier ESR est chargée gérer ; la dévolution d'une partie des terres d'un village à la ville de Dabou n'est jamais une affaire d'un quartier (même si c'est le quartier ESR qui est visé), mais elle est celle du village tout entier comme dans le cas présent. Il s'agit donc d'une affaire du village de Dibrm et de la ville de Dabou. Il va sans dire que Adia V. et sa classe d'âge de quartier se donnent ici plus de pouvoir qu'ils en ont en fait.

Expliquons davantage :

- 1- Mal informé sur le cas de la plantation des Dzukua, Adia croit que le premier gestionnaire, Michel Mèlèdz, aurait traité avec le quartier ESR de Dibrm pour l'acquisition de ce terrain (des Dzukua). Ce qu'ont démenti des membres influents de la famille Dzukua et des voisins de quartier ESR comme Lath Jacques (fils de Keke Lath, membre influent de la chefferie du quartier ESR).
- 2- Dans sa fonction de gestionnaire des terrains du quartier, Adia se croit le responsable exclusif des biens meubles de ESR, sans se référer explicitement à la chefferie de ce quartier, et porte plainte personnellement contre Mèlèdz J.F en ne sachant pas la portée de son acte.

Ainsi donc, l'affaire est admise à une instance supérieure au quartier ; il s'agit d'une affaire du village de Dibrm et de la Ville de Dabou.

Aussi, en délaissant les acteurs principaux et interlocuteurs de droit - la chefferie du village de Dibrm et les autorités de la ville de Dabou qui ont conclu la dévolution et délivré les papiers y afférents de la plantation des Dzukua au père de J.F. Mèlèdz³ – Adia s'octroie plus de pouvoir qu'il n'en a droit ; et par conséquent il baigne dans la confusion de rôles et de

droit⁴. Au surplus, il désorganise les rôles et les acteurs du quartier et même du village et y entraîne Mèlèdz J.F, mais ce dernier manifeste son désaccord.

Le cas des générations montantes du village d'USR B et la chefferie du village

Les générations montantes d'USR B des villes et du village, lassées de la gestion chaotique de la chefferie, lance à cette chefferie un avis de mécontentement à travers les rues du village :

« Si d'ici la fin de l'année, nous ne voyons pas des changements et de modernisation dans la vie du village, nous allons vous débarquer ! ».

Le porte-parole de la chefferie rétorque :

« Que pouvez-vous faire de mieux si vous étiez à notre place ? Arrêtez de vous prévaloir et de vouloir soulever la population villageoise !!! ».

A une autre occasion, le chef du village lui-même, en pleine assemblée villageoise dit ceci :

« Nous avons une assemblée villageoise et un conseil de village, nous avons des notables et des chefs de quartier. Si les générations montantes ont des suggestions à faire qu'elles nous rejoignent en conseil. Nous les écouterons et verrons ensemble ce qu'il y a lieu de faire. Mais ce n'est pas dans les rues qu'elles doivent nous sermonner et chercher à soulever la population !!! »

Depuis ce temps, le bras de fer entre les générations montantes réunies en un groupe de contestataires et la chefferie reconnue connaît une évolution inquiétante : débordement et mécontentement montent au paroxysme dans leur manifestation, enfin fusillades entre les parties, morts d'hommes ; la gendarmerie de la ville la plus proche (Dabou) intervient et se furent l'escalade et la débandade. Le chef du village sera séquestré, lynché, frappé à mort et fini par perdre la vie ; les notables seront poursuivis et exilés dans les villages voisins.

Bref, pour les générations montantes la léthargie dans laquelle s'enlise le pouvoir villageois et l'incompétence avérée des dirigeants ne doivent plus prospérer. Pour le système politique des classes d'âge du village, ce groupe composite des révoltés est une intrusion et une nouveauté dans la gouvernance ancienne et dans l'organisation socio-politique et les attributions des classes d'âge. Du coup, le protocole des séances politiques qui exige le respect des règles de préséance, la représentativité des classes d'âge et la recherche de l'unanimité et du consensus dans les décisions sous l'arbre à palabre sont dorénavant bafoués. L'ère de la remise en cause des décisions de l'Assemblée villageoise a sonné. Il faut ainsi s'attendre à l'implosion de celle-ci. Certes, il faut donc rechercher rapidement une solution

³ - Le village vient de céder une partie de ses terres à la ville. Et à cette époque le lotissement de la partie octroyée n'avait pas encore commencé. Mais les autorités de la ville ont accepté et retenu comme legs de la famille DZUKUA le terrain convoité par ADIA et ses collègues pour le quartier ESR. (voir l'attestation des signatures).

⁴ - ADIA est un mandaté du quartier ESR. A tout instant, il doit faire référence au mandataire, surtout dans une affaire comme celle-ci qui engage plutôt le village et la ville.

pour maintenir l'équilibre et ramener les parties ou les classes d'âge à la raison, à la paix. Mais hélas dans le cas présent !

Leçons d'une typologie de conflits et de confusions de rôle

Au niveau des confusions de rôles

Des trois cas de figure donnés en exemples, nous attestons une remarque : il s'agit de la confrontation des leaderships : celui des adeptes de l'ancien système d'organisation traditionnelle des classes d'âge qui maintient les Mbormã dans leur rôle de *mab-ese* et celui du chef Adu Mèledz, chefferie héritée de la colonisation française, mais fortement impactée par une vision traditionnelle du système politique ancien du terroir. Ainsi :

1)- Par son élection populaire, le chef Adu Mèledz est investi par le village tout entier et reconnu par le Sous-préfet de la nouvelle Administration ivoirienne pour jouer son rôle de chef, animateur principal de la vie politique et sociale du village et courroie de transmission entre l'Administration sous-préfectorale et le village. Mais malheureusement, les attributions de l'ancienne organisation sociopolitique des classes d'âge sont encore en vigueur. Voilà pourquoi, les Mbormã, *mab-ese* traditionnellement investis tiennent fortement les reines de leur pouvoir et fonction anciennes (des travaux publics, de la sécurité, de cadres d'application).

Bref, c'est une cohabitation de statuts et de rôles encore mal définie qui se légitime sur le terrain, mais qui entraînent des confusions et bien des fois des conflits de rôles. Au surplus, cette situation porte le risque de l'explosion.

2)- Il en est de même du cas de Adia et Mèledz J.F. Adia et son groupe sont chargés de gérer les terrains du quartier ESR du village de Dibrm. Mais ils s'octroient des droits et devoirs omnipotents devant toutes les juridictions ; ce qui fait leur défaut. Il aurait fallu un discernement dans l'application du devoir et une limite dans le rôle à jouer avec une référence constante aux mandataires.

Au niveau des conflits⁵ d'acteurs

Positionnement farouche des acteurs, bras de fer au paroxysme entre les parties, assaut guerrier, fusillade, morts d'hommes dans la tourmente. Tel fut ce jour-là le paysage au village de Nouvel-Usr.

Les conflits dans les cas donnés en exemple sont des conflits latents, des conflits d'intérêts et de guerre.

Ainsi, hormis le cas de Adu Mèledz et des Mbormã de Lokp où une rude bataille de leadership fut engagée, le cas de Adia et de Mèledz J.F révèle un conflit latent et d'intérêts. Mais celui des générations montantes rebelles

et la chefferie de Nouvel-Usr est plus qu'un simple conflit, c'est la guerre.

La radicalisation des positions et la détermination des parties à ne plus se laisser abuser mènent à une guerre sans merci que le village tout entier regrette jusqu'à ce jour. Mais dans tous les cas, le village doit être gouverner.

Ainsi, quelles leçons les habitants de Nouvel-Usr et la chefferie à venir doivent-ils en tirer ? A notre avis :

- Il faudrait des limites à l'exercice des pouvoirs. La démocratie de l'arbre à palabre est une forme réelle de limitation du désordre que les villages odzokru ont adopté. Elle doit être maintenue et être plus rigoureuse dans son application afin d'orienter et sécuriser les débats des assemblées publiques de l'arbre à palabre qui visent le consensus.
- Le respect des institutions et des personnes qui les incarnent dans le champ politique, est recommandé.
- Le réalisme doit conduire les chefferies à l'ouverture. Car les générations dites montantes d'aujourd'hui apportent malgré des maladroites d'expressions des vues nouvelles du pouvoir, de la gestion des affaires publiques et des organisations. Voilà pourquoi leurs projets devraient être accueillis avec circonspection et le débat qui s'en suit devrait apporter de l'éclairage pour une adoption si nécessaire.
- La reconnaissance des individualités, la place et le rôle de la hiérarchie, l'identité collective et l'acceptation des réformes nécessaires pour le développement du village doivent prévaloir.⁶

Au niveau des acteurs

Dans les chefferies odzokru, les acteurs principaux ou légitimes dans l'orbe public sont les classes d'âge reconnues par l'idéologie ou le système politique de Lodzokru⁷. Et l'unanimité et le consensus doivent caractériser la décision des classes d'âge (*neŋ-afokr*). Ainsi, tout acteur qui ne parle pas au nom d'une classe d'âge reconnue est considéré comme un intrus, même si cet acteur est reconnu auparavant comme membre d'une classe d'âge. Voilà pourquoi, exception faite, le chef du village de Usr B demanda aux générations montantes révoltées de les rejoindre en Conseil et non dans la rue pour débattre des problèmes du village. Le refus, la détermination, la radicalisation et les critiques contre la chefferie dans les rues du village ont porté au paroxysme le bras de fer : des fusillades ont prévalu au dialogue. Les membres de la chefferie sont donc dispersés ; le chef du village est mort des suites de ses blessures.

Si le groupe "génération montante" a été aussi rebelle et violent, déterminé à décrocher avec la gestion de la chefferie "hautaine et orgueilleuse" (selon ce groupe), c'est parce que la chefferie n'a pas su lire les signes du temps, l'évolution ou les changements de mentalités qui s'opèrent dans le village.

⁵ - Nous entendons par conflit, deux entités sociales apparemment opposées qui ont des intérêts divergents et qui s'affrontent.

⁶ - Voir également Mel Mèlèdje Raymond, 1994, *Emokr, systèmes de gestion des conflits chez les ODZOKRU de Côte d'Ivoire*, Thèse de Doctorat Nouveau régime, EHES de Paris.

⁷ - Lodzokru : le pays, la région des odzokru.

Dans les deux premiers cas donnés en exemple (celui du chef Adu Mèledz et des Mbormã de Lokp et celui de Adia V. et de Mèledz J.F de Dibrm), les acteurs principaux étaient les autorités du village de Lokp, celles de la ville de Dabou et celles du village de Dibrm, et dans une moindre mesure, celles du quartier Esr du village de Dibrm. Dans le cas de Adia et ses compagnons de classe d'âge du quartier de Esr, ils ont agi par délégation pour le quartier, de même Mèledz J.F représentait la famille Dzukua du village de Dibrm. Mais à l'échelle de valeur, l'affaire portée devant le tribunal par Adia dépasse les compétences et même la responsabilité du quartier ESR. Alors dans ce cas, Adia devrait se référer aux responsables mandataires de son quartier qui devraient à leur tour rencontrer le chef du village puisque la dévolution de la plantation de Dzukua à la ville de Dabou interpelle en premier lieu le chef du village. Adia et ses compagnons ne devraient pas se substituer aux autorités du village. A ce sujet, l'ancien maire de Dabou, originaire du village de Dibrm les a interpellés en leur suggérant de porter l'affaire sous l'arbre à palabre du village, mais ils ne l'ont pas suivi. Voilà pourquoi disions-nous que Adia et ses compagnons se sont octroyés des pouvoirs qu'ils ne les ont pas en fait, en outrepassant l'ordre des choses et des organisations.

Dans le cas du chef Adu Mèledz et les Mbormã de Lokp, en plus du problème de leadership, il y a également ceux des pouvoirs et l'orgueil qui les entichent. Les parties concernées se disent investies par le village certes, mais il y a le respect des choses et de la hiérarchie qui doivent prévaloir. Dans l'ordre des choses et des organisations : Adu Mèledz est un *Mbedié odzngba*, c'est-à-dire plus âgé que les Mbormã dans leur ensemble ; ensuite, il a été élu à la suite d'un vote populaire cautionné par le Sous-préfet de Dabou, donc reconnu par l'Etat de Côte d'Ivoire par un décret ministériel, enfin, il a été consacré chef traditionnellement. Tel ne fut pas le cas des Mbormã reconnus simplement *mab-esl* par la tradition du village.

Bref, confusion de rôles et conflits dans l'exercice des pouvoirs dans les chefferies en pays odzukru, proviennent principalement de la méconnaissance des attributions de l'organisation ancienne des pouvoirs et des statuts qui résistent aux temps et aux réalités de la vie des villages d'aujourd'hui. Pour ainsi dire, il est souvent difficile de gérer deux sortes de pouvoirs aux imaginaires et aux fonctions diamétralement opposées : tradition et modernisme dans la même réalité.

Conclusion

A la fin de cet essai, nous comprenons que bien de choses ont changé dans les modes de vie des Odzukru, et leur maintien dans les communautés villageoises d'aujourd'hui suscite de nouvelles compréhensions, mais aussi de violentes confrontations, des conflits et des confusions de rôles. Mais au-delà de certaines résistances et attributions politiques ou sociales de l'ancienne organisation du pouvoir, il faudrait aussi comprendre que loin d'être un frein à l'évolution des systèmes, ce qui est nouveau doit être interprété, soit comme un adjuvant,

soit comme une interpellation à l'identité commune aux originaires des villages ou des groupes. C'est pourquoi, avertis de la situation, les tenants des pouvoirs devraient ramener toujours pour maintenir et développer la théorie du *perdre mais de ne pas se perdre*. Bref, les attributions de pouvoirs, tels que rapportés (voir le tableau) ne peuvent prêter à confusion, à moins qu'un groupe rebelle ou dissident ne les remette en cause. Malheureusement, c'est ce qui arrive dans l'exercice. La méconnaissance et la portée réelles des ordres et attributions et leurs visions du monde d'hier et d'aujourd'hui qui méritent un discernement avant l'application, font défaut. Enfin, le non-respect des institutions et des hommes qui les incarnent demeure une des sources permanentes des palabres interminables.

Références

- [1] **Aubin M., 1904**, « Coutumes des adiokrou » (région de Dabou), in *Les coutumes indigènes de la Côte d'Ivoire*, par Villamur R., et Clozel F., Persée, Paris.
- [2] **Balandier G., 1964**, *réflexion sur le fait politique : cas des sociétés africaines*, P.U.F, Paris.
- [3] **Cauvin C., 1968**, *De la palmeraie naturelle à la palmeraie sélectionnée, Toupa, un village en pays adjukru*, Thèse de 3^e cycle de géographie, Strasbourg.
- [4] **Duverger M., 1964**, *Sociologie politique*, P.U.F, Paris.
- [5] **Lafargue F., 1969**, « Pays Adjokrou, Fondation des villages d'Orgaff et d'Akradio », Contribution à l'étude de l'origine ethnique de la population des villages Adjokrou ; *Bulletin des Instituts de Recherche de l'Université d'Abidjan*, n°1.
- [6] **Latte Egue J.M., 2022**, *L'histoire des Odzukru, Peuple du sud de la Côte d'Ivoire : des origines au XIX^esiècle*, l'Harmattan, Côte d'Ivoire.
- [7] **Lombard J., 1967**, *Autorités traditionnelles et pouvoirs européens en Afrique*, Armand Colin, Paris.
- [8] **Mel Mèlèdje R., 1994**, *Emokr, gestions des conflits chez les Odzukru, Côte d'Ivoire*, Thèse de Doctorat Régime unique, EHESS, Paris.
- [9] **Mel Mèlèdje S.B., 2023**, *Baisse de performance au Port Autonome d'Abidjan : cas des secteurs du Recrutement, de la Formation et de la Douane*, Thèse de Doctorat Nouveau régime, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire).
- [10] **Maquet J., 1966**, *Les civilisations noire*, Marabout, Université, Paris.
- [11] **Maquet J., 1970**, *Pouvoir et société en Afrique*, L'Univers des connaissances, Hachette, Paris.
- [12] **Ollomo P.R., 1987**, « Comment concilier tradition et modernité dans l'entreprise africaine », *Revue française de gestion* n°64, sept-oct., pp. 91-101.
- [13] **Sardan O. J.P (de), 1995**, *Anthropologie et Développement : Essai en socio-anthropologie du changement social*, Karthala, Editeur, Paris.
- [14] **Sardan O.J.P (de), 2003**, « L'enquête socio-anthropologique de terrain : Synthèse méthodologique et Recommandations à l'usage des étudiants », LASDEL (Laboratoire d'études et recherches sur les dynamiques sociales et développement local), *Etudes et Travaux*, n° 13.